

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 49 (1913)

**Heft:** 17

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

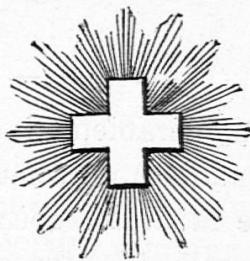
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 17.



LAUSANNE

26 Avril 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

**SOMMAIRE :** *Les types de mémoire. — Coéducation des sexes au temps de Charlemagne. — Dépenses pour l'instruction primaire. — Chronique scolaire : Vaud. Jura-bernois. Neuchâtel. Genève. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Comment enseigner les sciences à l'école primaire. — Méthode pour l'enseignement du vocabulaire (Suite). — Récitation. — Simples leçons de choses. — Orthographe. — Grammaire.*

## LES TYPES DE MÉMOIRE

La question de la mémoire est probablement celle qui revient le plus souvent, soit dans les conversations particulières, soit dans les discussions générales du corps enseignant. N'entend-on pas souvent reprocher à l'école d'aujourd'hui de négliger la culture de cette faculté ? N'avons-nous pas failli, dans le canton de Vaud, l'avoir comme sujet d'étude dans les dernières conférences de district ? Cette préoccupation, en quelque sorte constante de ceux qui ont charge d'instruire la jeunesse, se justifie pleinement quand on songe au rôle primordial que joue cette disposition dans la vie intellectuelle, morale et même physique de chaque individu. D'autre part, c'est un des phénomènes mentaux les mieux étudiés par la pédagogie expérimentale. Les ouvrages qui s'en occupent se chiffrent par centaines, et c'est par milliers que l'on compte les expériences faites pour la mesurer et en rechercher les lois. Une des publications les plus complètes sur la matière, et qui traite le sujet avec le plus d'ensemble, est certainement la belle étude du professeur *Offner*, de Munich, *Das Gedächtniss, die Ergebnisse der experimentellen Psychologie und ihre Anwendung in Unterricht und Erziehung*, dont l'*Educateur* a annoncé, il y a quelque temps, la seconde édition. C'est un chapitre de cet ouvrage que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de notre journal. L. J.

La mémoire varie considérablement d'un individu à l'autre, soit en ce qui concerne la manière de retenir, soit en ce qui concerne ce que l'on retient. De là deux espèces principales de types de mémoire : les types formels et les types matériels.

*Les types formels.*

C'est une constatation ancienne que les uns apprennent rapidement et oublient aussi rapidement, tandis que d'autres apprennent lentement et oublient de même. Les expériences faites sur des adultes et sur des enfants n'ont pas contredit cette manière de voir, mais l'ont complétée en montrant que, à nombre égal de répétitions, celui qui apprend lentement retient mieux. Elles ont aussi permis de constater qu'il y a des individus peu doués qui apprennent lentement et oublient très vite, tandis qu'il en existe d'autres, plus favorisés, qui apprennent vite et retiennent longtemps. La principale cause de ces différences réside dans la plus ou moins grande facilité que l'on a de concentrer son attention sur la tâche à apprendre. On observe aussi que le rappel des souvenirs est loin d'être aussi rapide chez certains individus que chez d'autres : il existe des penseurs rapides et des penseurs lents. La façon dont il se produit varie également beaucoup d'une personne à l'autre : les uns sont sensibles aux ressemblances, les autres aux contrastes, d'autres enfin à l'enchaînement logique des idées.

La fidélité de la mémoire est aussi très variable. Elle est en général d'autant plus grande que l'idée est composée de parties plus nombreuses. Mais elle dépend aussi de l'attention, de l'intérêt, de l'imagination, de la suggestibilité, des sentiments.

Parmi les types formels, on peut encore classer ceux qui apprennent mécaniquement, c'est-à-dire simplement, à coup de répétitions, et ceux qui usent des procédés mnémotechniques. Il y a enfin les analytiques et les synthétiques. Les premiers retiennent les parties comme membres d'un tout auquel ils vouent toute leur attention et dont ils considèrent les éléments comme réunis par des liens logiques. Les seconds considèrent surtout l'ensemble et se servent plus volontiers de la mémoire verbale.

*Types matériels.*

S'il existe de profondes différences entre les individus quant à

la manière de retenir et de reproduire les idées perçues, il y en a peut-être de plus grandes encore en ce qui concerne le choix des matériaux de perception. C'est une remarque courante que certaines personnes sont plus frappées par les sons que par les couleurs et les formes, que d'autres retiennent mieux les physionomies que les noms, et vice versa ; il y a des gens qui n'éprouvent pas de plus grande joie que de citer des chiffres : altitudes, dates, nombre d'habitants, etc., tandis qu'ils sont incapables de réciter convenablement un morceau de prose ou de vers. On sait également que, dans une lecture, les uns retiennent surtout le fonds, tandis que d'autres possèdent une merveilleuse aptitude à s'approprier la forme : il suffit de penser, à cet égard, au travail que doivent fournir les acteurs dans certaines circonstances. Le naturaliste, qui perçoit d'un regard l'image d'une plante ou d'un animal dans tous ses détails, ne garde souvent de la vue d'un tableau ou d'une toilette qu'un souvenir très vague.

Ces exemples pourraient être multipliés, mais ils suffisent pour nous faire constater qu'il existe de grandes différences individuelles et qu'il n'est pas sans importance d'en rechercher les causes. La principale est certainement l'*intérêt*, ce penchant naturel qui nous fait considérer un objet avec une attention toute particulière et un sentiment très vif de satisfaction et qui, grâce à ces circonstances favorables, l'imprime profondément dans notre cerveau. L'intérêt pour un objet peut devenir si exclusif que tout ce qui se trouve en dehors du cercle d'idées qui s'y rapporte est complètement mis de côté et ne se fixe pas dans l'esprit. C'est ainsi qu'on entend souvent des personnes se plaindre de leur mémoire, alors qu'elles retiennent facilement les cours des valeurs à la bourse ou les prix des marchandises qu'elles vendent. Linné, par ex., qui possédait une mémoire prodigieuse pour tout ce qui se rattache au domaine des sciences naturelles, n'arriva pas à apprendre une seule langue étrangère, bien qu'il ait vécu plusieurs années en France, en Hollande ou en Angleterre.

L'intérêt peut être éveillé, dirigé, maintenu dans certaines directions par les circonstances extérieures. Mais, la plupart du temps, il est produit par des causes intérieures ; il est le résultat de pré-

dispositions naturelles qui poussent l'esprit vers telle ou telle activité ou tel ou tel domaine. Ce n'est pas lui qui rend certaines mémoires plus fortes que d'autres, c'est plutôt le développement inné d'une ou plusieurs mémoires spéciales qui fait qu'on s'intéresse davantage à certains objets et qu'on les retient mieux. La perfection de l'organe du sens correspondant est aussi une condition favorable, mais non indispensable.

On cite des exemples très frappants de ces *mémoires spéciales* ou de ces intérêts spéciaux extraordinairement développés. « L'histoire d'Horace Vernet faisant de mémoire après deux ou trois visites le portrait si beau et si ressemblant du frère Philippe est connue de tout le monde. On connaît moins peut-être le petit fait suivant de Gustave Doré. Il fut un jour chargé par un éditeur de faire, d'après une photographie, le dessin d'un paysage des Alpes. Ce dessin devait être terminé le lendemain. Doré quitte l'éditeur, oubliant sur la table la photographie. Grand fut l'émoi de l'éditeur en s'apercevant de l'oubli; mais plus grand fut son étonnement en voyant venir le lendemain Gustave Doré avec le dessin fait de mémoire. Pas un sapin, pas un rocher ne manquait (van Biervliet).» Drobisch relate aussi un cas très remarquable de mémoire visuelle verbale : c'est celui d'un jeune garçon de 14 ans, qui ne lisait qu'avec peine à cause d'une imperfection des organes de la parole. Il pouvait cependant, après avoir parcouru une page en deux ou trois minutes, épeler le texte sans faute de mémoire aussi bien qu'à livre ouvert, et cela pour des textes latins, bien qu'il n'eût aucune idée de cette langue, comme pour ceux de sa langue maternelle.

(A suivre).

#### Coéducation des sexes au temps de Charlemagne.

Au moment où la coéducation des sexes est si universellement réprouvée en France, il est curieux d'apprendre qu'elle était générale au temps de Charlemagne. Quand le christianisme fut introduit dans les Gaules, des écoles furent fondées de toutes parts. Celles de Bordeaux et de Clermont-Ferrand furent particulièrement célèbres, et, de même que celles de Milan, elles accueillirent indistinctement les filles et les garçons.

Marcella, Aglasia, Albina et Hypatia sont quelques-unes des plus illustres parmi les jeunes filles diplômées de ces temps-là. Alcuin n'instruisit pas seulement les fils de Charlemagne, mais aussi et simultanément Gisèle, sa sœur, ses deux filles Gisèle et Richtrude, ainsi que les jeunes amies de celles-ci.

A partir de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, ce fut le clergé seul qui prit la charge des écoles et il abandonna la coéducation. L'historien Walter de Coventia rapporte que la coéducation fut encore en honneur quelque temps en Irlande, mais un maître fut chassé du pays parce qu'il tonsurait tous ses élèves, non seulement les garçons, mais aussi les jeunes filles.

**Dépenses pour l'instruction primaire.**

D'après le *Heraldo de Madrid*, les dépenses pour l'instruction primaire, en Espagne, s'élèveraient, pour l'année 1912, à 25 millions de francs, ce qui donnerait seulement une dépense d'environ 1 fr. 25 par habitant et de 12 fr. 50 par élève alors que dans les autres pays européens cette dépense atteindrait les chiffres de :

2 fr. 45	par habitant et 26 fr. 75	par élève en	Grèce,
2 » 80	» 43 » 70	»	Italie,
5 » —	» 33 » 05	»	Autriche,
5 » 20	» 43 » 20	»	Belgique,
7 » 45	» 52 » 20	»	France,
10 » 25	» 60 » 85	»	Allemagne,
11 » 50	» 75 » 10	»	Hollande,
15 » 20	» 40 » 05	»	Suisse,
15 » 45	» 91 » 60	»	Angleterre.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**VAUD.** — **Cours de gymnastique.** — 1. Un cours de perfectionnement de 3 semaines pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés aura lieu à Vevey du 4 au 23 août.

Peuvent y participer: les instituteurs, les institutrices et les maîtres spéciaux de gymnastique.

Le programme d'enseignement est basé sur le manuel fédéral revisé.

Le Département Militaire fédéral accorde aux participants une subvention de fr. 3.— par jour, une indemnité de fr. 2.— par nuit à ceux qui n'habitent pas la localité où se donne le cours ou les environs, et le remboursement du parcours en 3<sup>e</sup> classe par chemin de fer.

2. Un cours de perfectionnement de 15 jours pour l'enseignement de la gymnastique aux filles du degré inférieur aura lieu à Payerne du 28 juillet au 9 août.

Peuvent y participer: les institutrices, instituteurs, maîtresses et maîtres de gymnastique.

La Confédération accorde aux participants une subvention de fr. 2.50 par jour, pour toutes choses.

Le montant du subside cantonal pour l'un et l'autre cours sera fixé ultérieurement. Les membres du personnel enseignant qui se proposent de suivre l'un de ces cours devront faire parvenir leur demande de subside au Département de l'Instruction publique avant le 15 juin.

Les inscriptions doivent être adressées à M. Aug. Frey, président de la Société suisse des maîtres de gymnastique à Bâle, jusqu'au 15 juin au plus tard.

Le Chef du Département,  
CHUARD.

\*\*\* **Exposition nationale.** — Le comité de la S. P. V. a été invité par le comité de la S. P. R. à apporter sa collaboration en vue de rassembler tout ce qui a rapport à la vie et aux travaux de notre société pour la prochaine exposition nationale. Le comité adresse à son tour un appel aux membres du corps enseignant vaudois et les prie de bien vouloir lui adresser ce qu'ils pourraient avoir d'intéressant : rapports divers, collections de [Bulletins reliés, règlements anciens, circulaires diverses, etc. Les rapports publiés au début de la Société manquent aux archives et nous serions heureux de les posséder pour compléter la collection. Ils seront soignés au mieux et rendus à leurs propriétaires après l'exposition. Prière de les adresser à M. J. Magnenat, instituteur à Renens-Gare.

A. D.

\*\*\* **Un trentenaire.** — Mademoiselle Leu, institutrice à Aigle vient de fêter ses trente ans d'enseignement, accomplis entièrement dans cette localité. A cette occasion, les élèves de la deuxième classe filles, aidées par quelques membres du corps enseignant, avaient préparé une gentille et agréable surprise à leur vénérée institutrice. A son entrée en classe, M<sup>me</sup> Leu fut accueillie par un très beau chant, exécuté par ses élèves ; après quoi un modeste cadeau lui fut remis comme marque d'estime et de reconnaissance.

Nous joignons nos félicitations à celles des élèves et nous formons nos meilleurs vœux pour que cette dévouée collègue puisse encore continuer longtemps la tâche qu'elle aime et pour laquelle elle se donne entièrement.

\*\*\* **Epargne scolaire.** — L'an dernier, au début de l'année scolaire, la Direction des Ecoles de Lausanne a fait placer, à titre d'essai, dans quelques classes et dans le but de faciliter l'épargne scolaire, un système de tirelire, simple et fort bien compris. Cet essai a répondu entièrement au résultat que l'on en attendait : la tirelire facilite le travail pour l'encaissement de la cotisation à la mutualité scolaire et à l'assurance-vieillesse : elle stimule et encourage l'épargne. Grâce à elle, de nombreux petits sous, au lieu d'être dépensés en nullités, ont été épargnés, et beaucoup d'écoliers ont pu retirer à la fin de l'année, une somme assez rondelette.

Nous ne saurions que recommander cet essai dans toutes nos écoles, et les membres du corps enseignant qui auraient besoin de renseignements à ce sujet, n'auront qu'à s'adresser à la Direction des Ecoles de Lausanne, qui les donnera très obligeamment.

A. D.

\*\*\* **Montreux.** — Dans le dernier numéro de l'*Educateur*, nous avons donné le tableau des augmentations accordées au personnel enseignant primaire de Montreux (commune du Châtelard). Il y a lieu d'ajouter que la commune des Planches a voté aussi les mêmes augmentations, soit un traitement initial de 2600 fr., plus six augmentations de 90 fr., après trois, six, neuf, douze, quinze et vingt ans de service dans le canton. L'entrée en vigueur de ce nouveau traite-

ment est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1913. Nous félicitons également la commune des Planches pour cette bonne décision.

A. D.

\*\*\* **† J.-P. Jaton.** — Encore un collègue de la vieille roche qui n'est plus. J.-P. Jaton, ancien instituteur, père de M. A. Jaton, conseiller national, vient de mourir subitement, à l'âge de 78 ans, à Provaudens, où il s'était retiré. Mercredi dernier, de nombreux amis et citoyens de Curtilles et des environs lui ont rendu les derniers honneurs. Ce vénéré collègue a enseigné à Ste-Croix de 1867 à 1873 ; sa mémoire y est encore en honneur et il a laissé le souvenir d'un maître sérieux, consciencieux, d'un éducateur à la fois aimé et craint de ses élèves.

A la famille affligée, nous exprimons notre plus profonde sympathie et nous nous associons de tout cœur à ce deuil cruel.

A. D.

**JURA-BERNOIS.** — **Neuveville.** — Du 16 juillet au 23 août prochain aura lieu, à Neuveville, le V<sup>me</sup> cours de vacances (français) donné avec le concours de plusieurs maîtres des écoles publiques. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur du cours, M. Möckli, à Neuveville.

\*\*\* **Société des instituteurs bernois.** — Le rapport annuel pour l'exercice 1912-13 vient de paraître. Parmi les questions dont s'est occupé le comité, citons la statistique des prestations en nature, les interventions dans les cas de non-réélection, l'assistance judiciaire de membres lésés dans leurs droits, la collecte en faveur de l'asile de la Maison-Blanche, à Evilard. 3077 instituteurs et institutrices sur 3128, soit 98,4 %, font partie de la société. Il y a, en outre, 49 autres membres ne faisant pas partie du corps enseignant, ce qui en porte le total à 3126.

Le compte courant de la Caisse centrale présente un passif de 1392 fr. 06, tandis que le compte capital boucle par une augmentation de fortune de 504 fr. 80. Le passif au compte courant s'explique par une dépense extraordinaire de 1876 fr. pour l'impression d'un mémoire sur les prestations en nature.

La Caisse de remplacement en cas de maladie indique en recettes 15 448 fr. et en dépenses 16 157 fr. 75, d'où un excédent de dépenses de 709 fr. 75. Malgré ce résultat défavorable, le comité central propose de ne pas augmenter la cotisation. La fortune totale de la société au 1<sup>er</sup> avril 1913 est de 39 320 fr. 48.

\*\*\* **Examens au brevet primaire.** — Les examens oraux du brevet primaire ont eu lieu à Porrentruy, les 27, 28 et 29 mars. Il a été délivré vingt-quatre brevets, dont huit à des institutrices et seize à des instituteurs. Ce sont :

M<sup>es</sup> Berthe Cortat, Jeanne Farine, Caroline Hublard, Francine Paupe, Marthe Prétat, Nelly Carrel, Alice Matthey et Emilie Meroz.

MM. René Baumgartner, Edmond Beuchat, Raoul Chapuis, Joseph Etique, Joseph Farine, René Fiechter, Emile Gigon, Willy Grosjean, Joseph Kraft, Maurice Möckli, Marcel Monnier, Paul Moine, Herbert Ory, Joseph Riat, Léopold Robert-Charrue, David Vuille-Bille.

Les seize élèves de la seconde classe passent tous en première, ayant subi avec succès l'examen préalable. Un nouveau règlement d'examen sera appliqué l'année prochaine.

H. GOBAT.

GENÈVE.— *Composition des Associations pédagogiques genevoises pour 1913:*

**Union des instituteurs primaires genevois.**

Section des messieurs: MM. Adolphe Déruaz, président; Jacques Vuagnat, Louis Schöllhammer, vice-présidents; André Corbaz, Adolphe Marti, secrétaires; Alphonse Ferrand, trésorier; Emile Tissot; Edouard Menu; Léon Favre.

Section des dames: Mme Louisa Dunand, présidente; Mme Adèle Pesson, Mlle Marthe Richon, vice-présidentes; Mlle Elisabeth Jaquerod, Mlle Gertrude Peter, secrétaires; Mlle Anna Spengler, trésorière; Mme Marie Bossus; Mlle Verboux; Mlle Lauffer.

**Société pédagogique genevoise.**

MM. Edmond Martin, président; Amédée Charvoz, vice-président; Louis Durand, secrétaire du comité; E. Pâquin, secrétaire des assemblées générales; J. Valentin, trésorier.

Mlle E. Willy, bulletinier; Mlle E. Métral, bibliothécaire.

**NEUCHATEL.— Rapport du Département de l'Instruction publique, 1911 (Suite).**

13. *Fonds scolaire de Prévoyance.*

Sociétaires:

Situation ancienne	Situation nouvelle A	Situation nouvelle B
Instituteurs 23	Instituteurs 163	Institutrices 10
Institutrices 20	Institutrices 406	Pensionnaires 4
Veuves 19	Pensionnaires 48	
Total 62	Total 617	Total 14

Soit en tout, au 31 décembre 1911: 693 sociétaires du Fonds scolaire de Prévoyance.

Il y a eu, en 1911, 8 décès, 28 démissions, 6 admissions à la pension de fr. 800 et 1 à la pension de fr. 400. Il a été servi 51 pensions de fr. 800 et 4 à fr. 400. Il a été remboursé fr. 11,805 aux membres démissionnaires. Il a été payé fr. 600 aux familles de 2 sociétaires décédés. Il a été encore payé fr. 10,347.10 à 62 ayants-droit à la pension ancienne et les frais généraux se sont élevés à r. 1929,57. Enfin, l'Etat a payé au Fonds scolaire une subvention de fr. 20000.

Fonds de Réserve:

Réserve au 31 décembre 1910	Fr. 266 261.70
Boni de l'exercice 1911	» 11 072,54
Réserve au 31 décembre 1911	Fr. 277 334,24

Fonds Capital:

Capital au 31 décembre 1910	Fr. 726 952,56
Augmentation en 1911	» 13 709,80
Capital au 31 décembre 1911	Fr. 740 662,36

Fortune du Fonds scolaire de Prévoyance:

Fonds capital	Fr. 740 662,36
Réserve en compte d'attente	» 277 334,24
Fonds social au 31 décembre 1911	Fr. 1 017 996,60

Fonds social au 31 décembre 1910	Fr. 993 214,26
Augmentation en 1911	» 24 782,34

14. *Résumé des dépenses pour l'enseignement primaire en 1910 :*

Recettes :

Revenus des Fonds scolaires	Fr. 9 602,85
Recettes diverses, dons, écolages	» 13 529,30
Allocations de l'Etat	» 245 156,45
Allocations des Communes	» 1 054 111,10

Total des recettes Fr. 1 322 399,70

Dépenses :

Traitements des instituteurs et des institutrices	Fr. 991 218,95
Frais divers pour les écoles	» 331 180,75

Total des dépenses Fr. 1 322 399,70

Ajouter aux dépenses :

Administration et Commissions d'Etat primaires	Fr. 12 760,90
Inspection des Ecoles	» 12 050,00
Haute-paie au Corps enseignant et allocation au Fonds scolaire de Prévoyance	» 229 081,85
Matériel scolaire gratuit pour élèves et pour l'enseignement antialcoolique	» 50 448,95
Cours de perfectionnement et divers	» 3 371,40

Dépenses de l'exercice 1910 Fr. 1 630 412,80

Dépenses en 1909 » 1 618 951,25

Augmentation en 1910 Fr. 41 461,55

*Emploi de la subvention fédérale à l'Ecole primaire : Fr. 79 836,70.*

Aliments et vêtements aux enfants nécessiteux	Fr. 11 000,00
Cours de perfectionnement pour le corps enseignant	» 1 000,00
Ecole normale cantonale	» 14 000,00
Enfants anormaux	» 1 836,60
Haute-paie au Corps enseignant primaire	» 52 000,00

L. Q.

### BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre: *Mnemotechnische Bibliothek*, la maison d'édition Wartig, à Leipzig, a publié une série de 25 opuscules, d'une trentaine de pages chacun, destinés à faciliter, par des moyens pratiques, la mémoire dans l'étude des langues et dans celle de l'histoire. Le principal de ces moyens consiste, dans l'étude des langues, dans l'emploi des mots connus ayant la même voyelle que le mot étranger. L'auteur a soin de choisir des mots pouvant se réunir en de petites phrases. Les dates de l'histoire sont remplacées par un système ingénieux de consonnes. Prix de l'opuscule : 50 Pfg. Y.

Reçu: M. Cléricy du Collet. *Le chant à l'école*. Conférence faite le 30 novembre 1912 à l'Institut J.-J. Rousseau à Genève.

*Chœurs mixtes pour Pentecôte 1913*. Prix du fascicule 20 centimes. S'adresser pour les commandes à M. Louis Barblan, pasteur à Rances.

## PARTIE PRATIQUE

### COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Indications pratiques.)

On a discuté longuement — et doctement — dans des conférences et des revues pédagogiques, les méthodes et les procédés d'enseignement scientifique, et tout le monde, aujourd'hui, se trouve d'accord sur ce point fondamental, que cet enseignement, pour être fructueux et éducatif, doit être concret, fondé sur l'observation et l'expérimentation — réellement faites — et non simplement décrites ou figurées, comme cela se pratique encore trop souvent dans les écoles primaires.

Mais, ce que l'on a omis d'indiquer — avec précision — aux instituteurs, ce sont les moyens matériels de donner cet enseignement, comme il convient.

Depuis longtemps déjà, je me suis particulièrement attaché à chercher les moyens *simples, faciles, rapides et économiques*, — les moyens *pratiques* — qui permettent de donner un enseignement concret; je me suis instruit, par des essais et des tâtonnements de tous les jours. C'est le fruit de cette étude expérimentale et personnelle, aujourd'hui presque terminée, que je me propose de communiquer aux lecteurs de l'*Educateur*, dans une série d'articles qui paraîtront régulièrement.

J'indiquerai, à titre d'exemples, quelques-unes des dispositions que j'adopterai si, étant instituteur, j'avais à enseigner les sciences physiques et naturelles. Et, je le ferai avec d'autant plus de plaisir et d'intérêt que je connais un peu l'Ecole suisse, et que quelques-uns de ses maîtres et de ses dirigeants veulent bien m'honorer de leur estime, qui m'est très précieuse.

Ayant eu le très grand honneur d'être envoyé en Suisse, par le Ministre de l'Instruction publique, aux vacances de 1911 et de 1912, pour y étudier l'organisation scolaire de l'enseignement scientifique, il m'a été donné de m'entretenir longuement avec un grand nombre d'instituteurs, de les voir à l'œuvre et d'apprécier l'excellence et l'originalité de leur pédagogie (dont je m'inspire depuis dans mes classes), d'admirer le merveilleux effort que la Suisse a fait en faveur de l'instruction populaire, et de constater son vif désir d'aller de l'avant dans la voie de l'enseignement concret.... où il y a tant à faire encore, en Suisse, comme en France d'ailleurs.

\* \* \*

Les articles que j'écrirai dans l'*Educateur* constitueront donc une suite toute naturelle aux échanges d'idées pédagogiques qui ont marqué mon séjour en Suisse et me rappelleront au bon souvenir des aimables et distingués collègues qui m'ont engagé à compléter l'étude que j'ai publiée l'an dernier dans cette revue<sup>1</sup>.

Les instituteurs suisses m'ont initié à leurs méthodes, si vivantes et si éducatives. En retour, j'aurai le plaisir de leur faire connaître la mienne, que je ne donnerai, certes pas, comme un modèle, mais en exemple de ce que l'on peut faire

<sup>1</sup> L'expérimentation à l'Ecole primaire. *Educateur*, 1912, n° 19 à 23.

avec de l'initiative et une foi robuste dans la vertu de l'enseignement donné par les faits eux-mêmes.

\* \* \*

A l'époque de l'année où nous sommes, la nature est débordante de vie; partout, animaux et plantes, incitent les enfants curieux à l'observation : éclosion et métamorphose des insectes, épanouissement des bourgeons, germination des graines, floraison..., que de choses intéressantes à voir et à suivre d'un œil attentif!

Aussi, commencerai-je par traiter quelques questions de zoologie et de botanique : aquarium scolaire, élevage des insectes, jardin scolaire... Plus tard, je m'occuperai des sciences physiques, puis des collections, des excursions, etc.<sup>1</sup>

(A suivre.)

P. CHAUVENT, Agrégé de l'Université,  
professeur au Lycée de Moulins.

#### MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE (Suite)

##### 10<sup>e</sup> LEÇON

GRAMMAIRE : Etude des trois personnes du pluriel du présent des verbes réguliers de la 1<sup>re</sup> conjugaison. — Le sujet du verbe. (Le pronom remplace le nom.)

VOCABULAIRE : Chapitre : Notions de géographie.

Je regarde cette montagne et ce      Nous regardons ces montagnes et ces  
pâturage.                                      pâturages.

Tu regardes ce chalet et ce      Vous regardez ces chalets et ces  
troupeau.                                      troupeaux.

Il regarde la rive de ce lac.      Ils regardent les rives de ces lacs.

Nous, nous habitons dans une grande ville ; mais, vous, vous habitez un petit village ; et mes oncles, ils habitent un hameau caché sous la verdure.

Dans cette ville, nous admirons des belles fontaines ; vous admirez des beaux ponts et une vaste rade et ils admirent des places ornées de monuments.

Le voyage d'une source : Petite source, tu murmures au pied de la montagne, tu arroses des verts pâturages, tu abreus les troupeaux, tu traverses des jolis villages et, enfin, tu rencontres un ruisseau et tu y verses tes eaux limpides et fraîches puisées aux glaciers.

(Mettre le même sujet ou un sujet analogue à la 1<sup>re</sup> personne) : Je suis la petite source, je murmure... (Puis, à la 3<sup>e</sup> personne) : Une petite source murmure... elle rencontre un ruisseau et lui donne l'eau limpide et fraîche puisée au glacier. (Mettre au pluriel des exercices de ce genre.)

##### 11<sup>e</sup> LEÇON

GRAMMAIRE : Le verbe ; accord du verbe avec son sujet. (3<sup>e</sup> personne du plu-

<sup>1</sup> Je crois devoir déclarer que, pour la rédaction de cet article et de ceux qui suivront, je ferai de nombreux emprunts à un livre que publiera prochainement la librairie Payot et Cie à Lausanne : *Guide expérimental pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles*. C'est de cet ouvrage que seront extraites la plupart des figures qui illustreront ces articles.

riel surtout.) — Deux sujets singuliers valent un sujet pluriel. — Revoir l'adjectif.

VOCABULAIRE : Corps humain. — Hygiène. — L'habitation. — Matériaux de construction. — Corps de métiers, etc. — Récapitulation.

(Exercices dans le genre de ceux indiqués précédemment: conjugaisons, phrases, petites compositions, etc.).

Emilie a une figure agréable; elle a un front blanc et large, des yeux bleus protégés par des longs cils; des joues pleines et roses, un nez droit, des lèvres rouges qui forment une petite bouche ronde et fraîche et des cheveux blonds qui frisent autour de sa tête.

Emile et Paul sont propres; chaque matin, ils lavent leur figure, leur cou, leurs bras, leurs mains, leurs jambes avec de l'eau fraîche et du savon; ils brossent leurs cheveux et leurs dents; ils aiment la marche et l'air pur et respirent bien; ils ont une bonne santé et ainsi évitent le médecin et les remèdes.

Dans la construction d'une maison, les maçons élèvent les murs, les charpentiers clouent les plafonds et les planchers, les couvreurs posent les tuiles sur le toit et les vitriers placent les vitres aux fenêtres.

*Deux ou plusieurs sujets singuliers valent un sujet pluriel.*

Une cuisine, une chambre et un petit salon composent l'appartement de mon amie; une porte et une large fenêtre donnent de l'air et de la lumière dans chacune de ces pièces; une paroi et un mur séparent ces pièces les unes des autres.

Alice et Marie préparent la table pour le goûter; sur la nappe blanche, les assiettes, les tasses, les cuillères, les couteaux reposent les uns à côté des autres; la cafetière et le pot au lait fument; la corbeille du pain, le sucrier et un pot de confiture voisinent.

Au printemps, la fleur et la feuille quittent le bourgeon; la pâquerette et la primevère ornent le talus; l'aubépine et la violette parfument la haie; le merle et le pinson chantent leurs plus gaies mélodies. (En été... En automne..., etc.)

Le vocabulaire et le programme de grammaire entièrement parcourus, il sera beaucoup plus facile de trouver des *leçons intéressantes*. Dans la récapitulation du vocabulaire et de la grammaire, le maître insistera sur les mots et sur les règles qui lui semblent avoir présenté le plus de difficultés.

(A suivre.)

M. MÉTRAL.

## RÉCITATION

### Le petit général.

- |   |   |
|---|---|
| 1. Casque en papier, sabre de bois,<br>Il est fier dans cet équipage;<br>Mais il se mouche avec ses doigts.<br>Casque en papier! sabre de bois!<br>On a des défauts à tout âge. | 2. Trois marmots sont ses régiments.<br>Il vous les mène à la baguette.<br>Il commande les mouvements!<br>Trois marmots sont ses régiments;<br>Mais il n'a pas un seul trompette. |
|---|---|

3. Feu ! pan ! tout le monde est tué ;  
Le petit général lui-même  
A tomber s'est évertué.  
Feu ! pan ! tout le monde est tué ;  
Chacun se relève un peu blème.
4. Ils ne trembleront pas plus tard,  
Ces soldats encore en nourrice.  
Ni leur chef, ce joli moutard ;  
Ils ne trembleront pas plus tard,  
Mais il faut d'abord qu'on grandisse !

DICTION. Ce petit morceau sera dit avec simplicité, mais avec vie pour marquer l'entrain de ces soldats en herbe; la dernière strophe cependant sera récitée plus lentement et avec une légère emphase pour faire ressortir les qualités des véritables soldats, (fierté, bravoure, etc.)

SENS DES EXPRESSIONS. Le *casque* est la coiffure de certains soldats et des pompiers. *Il se mouche avec les doigts*, vilaine habitude que l'enfant doit éviter. (Emploi du mouchoir de poche et non du tablier ou de la manche de son habit.) *Marmots*, petits garçons. *Régiments*, beaucoup de soldats. *Il vous les mène à la baguette*, sévèrement, tambour battant. *A tomber s'est évertué*, il s'est appliqué à tomber comme un homme frappé à mort. *Ces soldats encore en nourrice*, tout petits.

## SIMPLES LEÇONS DE CHOSES

### La laine.

La laine est une matière fibreuse très douce au toucher, qui recouvre le corps de certains animaux : moutons d'Europe, lamas, vigognes et alpacas d'Amérique ; chèvres de Cachemire en Asie. L'ensemble de la laine d'un animal se nomme une *toison*.

La laine peut être grossière ou très fine suivant les bêtes qui l'ont fournie. Les laines d'Asie sont les plus belles ; elles sont très chaudes et soyeuses.

La tonte des moutons se fait au printemps et en automne. Après la tonte on *dessuinte* la laine, c'est-à-dire qu'on la débarrasse des matières graisseuses ou des impuretés diverses qu'elle contient. On procède ensuite au *filage* et au *tissage* des étoffes. Ces opérations se font au moyen de machines très perfectionnées.

Avec la laine on fabrique des étoffes chaudes et légères, qui portent différents noms : *mérinos, cheviot, serge, flanelle, drap*, etc.

On peut aussi en tricoter des bas, des chaussettes, des châles et autres vêtements d'hiver.

DICTÉES. I. La toison des moutons nous fournit la laine. Certains animaux d'Amérique ou d'Asie donnent aussi une laine fine, soyeuse et chaude. Cette matière est très utile pour la préparation des vêtements d'hiver. La laine tissée se transforme en étoffes diverses.

II. Deux fois par an, au printemps et en automne, le berger débarrasse ses moutons de leur toison de laine. Cette opération se nomme la tonte. La toison est nettoyée à grande eau, afin d'en enlever toutes les impuretés. La laine est ensuite filée et tissée.

### La soie.

La soie est produite par une espèce de chenille appelée *ver-à-soie*. Le ver-à-soie élabore cette matière dans une sorte de glande qu'il porte à la partie anté-

rieure de son corps. La soie, d'abord liquide et gluante, se durcit à l'air; l'animal l'enroule autour de lui, de manière à en former un *cocon*. Ce cocon, plongé dans l'eau bouillante, puis déroulé, nous donne la *soie brute*. La soie doit subir différentes préparations avant d'être livrée au commerce sous forme de tissus coûteux, luxueux, souples et brillants, appelés *failles*, *satins*, *taffetas*, *gazes*, etc.

La production de la soie constitue l'une des principales richesses de certaines contrées chaudes. La *Chine*, l'*Asie Mineure* en fournissent de grandes quantités; l'*Italie* et le sud de la *France* possèdent aussi quelques *magnaneries*, établissements destinés à l'élevage du ver-à-soie. Cette industrie ne peut prospérer que dans les endroits favorables à la culture du *mûrier*, plante dont les feuilles forment la nourriture du ver-à-soie.

La soie, à cause de sa rareté et de sa beauté, demeurera toujours le tissu destiné à vêtir les riches et les puissants de ce monde. Mais, n'oublions pas que notre corps est aussi à l'aise dans un chaud vêtement de laine que sous une luxueuse enveloppe de soie.

DICTÉES. I. La soie est tissée par le ver-à-soie, tout comme les toiles grises et malpropres que l'on trouve dans les coins de nos appartements sont fabriquées par les araignées. Mais, tandis que les toiles de l'araignée sont fragiles et inutiles, le travail du ver-à-soie est durable et devient une matière précieuse pour l'industrie du vêtement.

II. L'élevage du ver-à-soie ne peut se faire que dans les endroits chauds, abrités, là où est possible également la culture du mûrier. Les feuilles de cet arbre sont nécessaires à la nourriture de la précieuse chenille qui élabore, dans son corps délicat, le fil brillant qui devient de la soie. C. ALLAZ-ALLAZ.

#### ORTHOGRAPHE. *Degré intermédiaire.*

##### La vendange.

I. — Des troupes de vendangeurs et de vendangeuses se répandent en chantant dans les vignes. Il fait à peine jour. Les feuilles sont ruisselantes de rosée; n'importe, on se met à l'œuvre; quand les habits sont imbibés d'eau et deviennent trop lourds, on les tord, comme les lessiveuses tordent le linge au bord des lavoirs.

II. — On attend le soleil qui dissipera la brume et séchera les feuilles et les vêtements. Cependant, les vendangeuses remplissent leurs seilles de grappes. Le porteur apparaît dans la vigne et chaque ouvrière vide le contenu de sa seille dans une hotte de bois qu'il porte sur son dos. LOUIS FAVRE.

VOCABULAIRE. Le vendangeur, se répandre, ruisselant, n'importe, imbibé, la lessiveuse, tordre, le lavoir, dissiper, la seille, la grappe, apparaître.

*Orthographe d'usage.* La vendange, la vigne, la seille, le tonneau, le pressoir, la cave, la grappe, le cep, le raisin, le fût, le moût, le vin. — Ruisselant, ruisseler, le ruisseau, le ruissellement. — (M devant b, m, p). Imbibé, embourbé, imberbe, embarqué, imbuvable, imbrûqué, immobile, immaculé, immangeable, immédiat, immense, immeuble, immoler, immoral, immortel, immuable; imprégné, imposé, emporté, imploré, impôt, imposte, impertinent, impérial, impi-

toyable, impoli, impopulaire, ampleur, impression, imprimerie, empaqueté, improductif. — La lessiveuse, la blanchisseuse, la laveuse, la repasseuse. — La brume, le brouillard, la fumée, la vapeur, la buée, le nuage. — L'expression *n'importe ou peu importe* signifie il est indifférent, de nulle importance.

**GRAMMAIRE.** *Etude du qualificatif.* Trouver tous les qualificatifs, indiquer leur genre, leur nombre et le nom qu'ils qualifient. Copier tous les noms de la dictée auxquels l'élève ajoutera un qualificatif qu'il accordera avec le nom, puis écrire la règle suivante : *Le qualificatif est un mot que l'on ajoute au nom pour lui donner une qualité bonne ou mauvaise.*

**Permutation.** Copier en mettant les verbes à l'imparfait et en soulignant les qualificatifs.

PAUL CHAPUIS.

**GRAMMAIRE.** *Degré supérieur.*

**Emploi de la virgule.**

**1<sup>re</sup> LEÇON.**

1. La douceur, la docilité, la simplicité sont les vertus de l'enfance.

2. La racine du chanvre est dure, blanche, pointue.

3. J'apprendrai l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire.

4. L'attelage suait, soufflait, était rendu.

5. Le méchant enfant pleure, il crie, il se roule par terre.

Faire l'analyse logique et trouver que dans tous les exemples ci-dessus, la virgule sert à séparer les termes d'une énumération.

Dans la première phrase, on a une énumération de sujets ; dans la deuxième, une énumération d'attributs ; dans la troisième, une énumération de compléments ; dans la quatrième, une énumération de verbes ; dans la cinquième, enfin, une énumération de propositions courtes et indépendantes.

**RÈGLE :** *On sépare les termes d'une énumération au moyen de la virgule.*

**NOTA :** Toutes les leçons sont suivies de nombreux exercices, consistant à composer et ponctuer des phrases, afin de bien graver la règle étudiée.

**2<sup>me</sup> LEÇON.**

1. Il faut, *autant qu'on peut*, obliger tout le monde.

2. Le père, *ayant terminé son travail*, rentra à la maison avant la nuit.

3. Le blé, *que les Egyptiens cultivaient déjà*, est la principale culture de l'Europe.

Dans ces exemples, les mots soulignés, intercalés dans une proposition, en complètent le sens sans cependant être absolument nécessaire ; on pourrait les supprimer. Ce sont des subordonnées *explicatives*. On les met entre virgules et le lecteur les accentue moins fortement que les propositions principales.

**RÈGLE :** *Les compléments et subordonnées explicatives, intercalés dans une proposition, sont mis entre virgules.* — Remarque : Les *incidentes* se placent aussi entre virgules ; exemple : La vendange, dit-on, sera belle cette année.

**3<sup>me</sup> LEÇON.**

1. « Où sont, *Dieu de Jacob*, tes antiques bontés ? »

2. « Qu'as-tu fait, *enfant mal soigneux*, des livres que nous t'avons donnés ? »

3. « En avant, *soldats valeureux*, la patrie compte sur vous. »

Dans ces exemples, les mots soulignés sont dits mots en *apostrophe*, parce qu'ils servent à interpeller, à apostrophier, à appeler d'une manière vive et brusque.

RÈGLE : *On met entre virgules les mots en apostrophe.*

4<sup>me</sup> LEÇON.

*L'enfant va à l'école; le père, aux champs.*

*La lune tourne autour de la terre; la terre, autour du soleil. — (Analyse logique.)*

Le verbe de la seconde proposition de chacun de ces exemples est sous-entendu. (*L'enfant va à l'école; le père va aux champs.*) On indique la place de ce verbe sous-entendu au moyen d'une virgule.

RÈGLE : *On met une virgule pour marquer la place d'un verbe sous-entendu.*

5<sup>me</sup> LEÇON.

1. Lorsque les Espagnols eurent exploré l'Amérique, lorsqu'ils eurent extermié la plus grande partie des naturels, lorsqu'ils se virent en possession des trésors convoités par leur cruelle avidité, ils se firent les uns les autres une guerre furieuse, implacable.

2. L'homme qui ne cherche pas toutes les occasions de s'instruire, qui ne travaille pas, qui ne s'intéresse pas aux affaires de son pays est un mauvais citoyen. — (Analyse logique.)

Ces exemples sont formés d'une proposition principale et de plusieurs subordonnées analogues. Ces dernières sont séparées par des virgules.

RÈGLE : *Dans une phrase, on sépare par des virgules les propositions subordonnées analogues.*

Remarque : Quand deux mots ou deux propositions sont unis par *et* on ne met pas de virgule, sauf lorsque ces propositions sont très longues.

6<sup>me</sup> LEÇON.

*Au seizième siècle*, les cantons sont désunis par les luttes religieuses.

*A travers bois*, le lièvre a regagné son gîte.

*Pendant le moyen âge*, les routes n'étaient pas sûres. — (Analyse logique.)

Les mots soulignés sont des compléments circonstanciels qui n'occupent pas leur place logique ; à cause de cela, on les fait suivre d'une virgule.

RÈGLE : *Les compléments circonstanciels placés en tête de la proposition sont suivis d'une virgule.*

7<sup>me</sup> LEÇON.

*Emploi de la virgule. — Résumé des règles.*

On emploie la virgule :

1<sup>o</sup> Pour séparer les termes d'une énumération.

2<sup>o</sup> Avant et après les subordonnées et les compléments *explicatifs* intercalés dans une proposition. — Avant et après une incidente.

3<sup>o</sup> Avant et après les mots en apostrophe.

4<sup>o</sup> Pour marquer la place d'un verbe sous-entendu.

5<sup>o</sup> Pour séparer dans une phrase les propositions subordonnées analogues.

6<sup>o</sup> A la suite des compléments circonstanciels placés en tête de la proposition.

EXERCICES : Analyser la ponctuation de nombreux morceaux de lecture en expliquant la raison d'être de chaque virgule.

P. MOTTAZ.



**HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE**



Récompenses obtenues aux Expositions  
pour fabrication de montres.

# Bornand-Berthe

**Lausanne**  
8, Rue Centrale, 8

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 4.** jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

## **VAUD**

### **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

#### **Places primaires au concours.**

**INSTITUTEURS** : **Renens-Gare** : fr. 1600, logement et jardin, plus augmentations communales suivant années de service dans le canton ; 2 mai. — **Yverdon** : fr. 2000 à fr. 2500 par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton ; 2 mai. — **Chavannes-le-Chêne** : fr. 1600, logement et jardin, plus 4 stères de sapin et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 6 mai.

**INSTITUTRICES** : **Montricher** : fr. 1000, plus logement et jardin, 4 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 2 mai. —

**Villars-Tiercelin** : (Ecole enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 600, plus logement et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 6 mai.

## **ECOLES PRIMAIRES**

Les indemnités dues au personnel enseignant primaire pour les **cours complémentaires** de l'hiver 1912-1913 peuvent être encaissées dès ce jour aux recettes de district.

Pour les instituteurs du district de Lausanne, ces indemnités sont payables à la Banque Cantonale Vaudoise.

## **EPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

# Les Machines à coudre **SINGER** nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER  
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**  
en obtenant à l'Exposition universelle de  
**TURIN 1911**  
**DEUX GRANDS PRIX**  
(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de  
**PARIS**      **St-LOUIS**      **MILAN**      **BRUXELLES**  
**1878-1889-1900**      **E.U.A. 1904**      **1906**      **1910**  
les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.  
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

**COMPAGNIE SINGER**  
**Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre**

*Direction pour la Suisse :*  
Rue du Marché, 13, GENÈVE

**Seules maisons pour la Suisse romande :**

<b>Bienne</b> , rue de Nidau, 43.	<b>Martigny</b> , maison de la Poste
<b>Ch.-d.-Fonds</b> , r. Léop.-Robert 37.	<b>Montreux</b> , Grand'rue, 73
<b>Delémont</b> , rue des Moulins, 1.	<b>Neuchâtel</b> , rue du Seyon.
<b>Fribourg</b> , rue de Lausanne, 64.	<b>Nyon</b> , rue Neuve, 2
<b>Lausanne</b> , Casino-Théâtre.	<b>Vevey</b> , rue du Lac, 11
<b>Yverdon</b> , vis-à-vis du Pont-Gleyre.	

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

**Jules RAPPA Succ.**

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.  
Nombreuses attestations à disposition.  
Demandez le Catalogue général, franco.



Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

**Demandez le Catalogue général gratis et franco.**

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.  
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

**PIANOS DROITS**

**Le plus GRAND CHOIX**

MUSIQUE  
HARMONIUMS  
INSTRUMENTS  
à  
CORDES  
et à  
VENT  
et  
ACCESSOIRES  
GRAMOPHONES  
PHONOLAS  
ORCHESTRIONS  
INSTRUMENTS  
en tous genres  
LIBRAIRIE  
musicale  
ABONNEMENTS  
LIBRAIRIE  
théâtrale

**FETTISCH FRÈRES** — (S. A.) —

**Maison pour l'enseignement musical**  
et  
**Magasin général de Musique**

**A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL**

**PIANOS A QUEUE**

**PRIX MODÉRÉS**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNEE. — No 18.

LAUSANNE — 3 Mai 1913.



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR- ET -ECOLE- REUFS-.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

**VAUD :** A. Dumuid, instituteur, Bassins.

**JURA BENOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHATEL :** L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS  
**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.  
Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.  
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

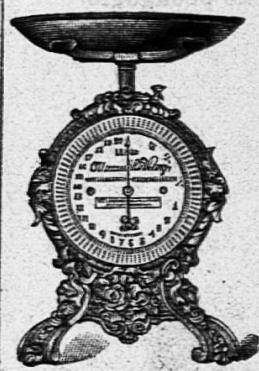
DANS BONNE

**FAMILLE FRANÇAISE**

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modérés.

**S'adresser à Mme ROLLAND,**  
**69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE.**

**Max Schmidt & Cie**



24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2  
**LAUSANNE**

**Articles de Ménage**

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

**Nattes, Brosserie, Coutellerie.**

**Appareils de Chauffage.**

**JULES CAUDERAY**  
**ELECTRICIEN**  
**Maison fondée en 1866.**

**28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063**

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

# Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

## Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

## Une moderne maison de campagne

villa de 3 étages, placée dans une très belle situation, dans le voisinage des bois, à l'abri de la poussière des routes, aménagée pour séjour d'été ou de plus longue durée, pour pensionnat (16 chambres), est à louer intégralement ou par étage, avec ou sans pension. Grande place de jeux, bains, canotage, vue splendide.

Château Wolfserg, ob Ermatingen. (Lac de Constance.)

Institut de Jeunes Gens, près Neuchâtel, cherche

## MAITRE INTERNE

pour enseigner le français, l'arithmétique et quelques branches commerciales. Entrée de suite. Offres sous H 1363 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

## Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

### Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE

MEINRAD LIENERT

# LÉNI

(*Édition française par Hélène Appia*)

Voici une occasion pour les welches de faire connaissance par une bonne traduction d'une œuvre exquise de Meinrad Lienert, le célèbre romancier de la Suisse primitive.

LÉNI — traduction de *Hochmutsnärrchen* — est un livre rare et précieux : il peut réellement être mis entre toutes les mains, il fera plaisir aux jeunes et aux vieux.

Sur la sombre tragédie de l'invasion française de 1798 dans les montagnes de Schwitz, se détache une idylle héroïque, terrible et charmante tout à la fois. Les types féminins et bien suisses d'une race énergique et droite, donnent à cette histoire un charme particulier de délicatesse et de poésie. Ce roman a une grande valeur morale et littéraire ; il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de famille et scolaires.

## POUR CHARMER NOS PETITS

Récits à Dire ou à Lire

par Mlle M. Capus, préface d'Alfred Capus.

1 vol. grand in-8 illustré, relié fr. 2.50, broché fr. 2.—

Pour charmer nos petits il suffit..... de quelques jolies histoires à leur portée, de récits bien vivants où les bêtes et les gens parlent et agissent. On signalait déjà, il y a quelque temps, le succès d'un ouvrage très utile qui donnait avec les exemples, la théorie de l'art de conter (**Comment raconter des histoires à nos enfants**, par Miss C. Bryant). Le livre de Mlle M. Capus en est, en quelque manière, un excellent et naturel complément. L'auteur a choisi ses sujets dans La Fontaine et raconte librement en une prose charmante quelques-unes des Fables les plus accessibles aux très jeunes enfants. L'idée est fort juste ; si La Fontaine enchanterait les grands qui savent lire entre les lignes, il est beaucoup trop compliqué ou trop simple pour les tout petits qui s'attachent avant tout aux détails pittoresques, minutieusement décrits. La concision élégante du poète n'est pas leur affaire. Mais il y a plus dans ce livre aimable. Parallèlement aux transcriptions de fables, on trouve des récits originaux dans lesquels apparaissent des acteurs enfantins que l'auteur place à dessein dans les mêmes circonstances que les animaux de telle ou telle fable. Les bêtes agissent bien ou mal, mais n'ont ni espoir ni remords ; les enfants au contraire sentent les conséquences de leurs actes et le premier éveil de leur conscience.

De cette opposition voulue entre deux histoires ainsi arrangées découle naturellement un enseignement moral intuitif, qui donne à cet ouvrage, que nous recommandons à toutes les mères et à toutes les institutrices des petites classes, une grande valeur pédagogique et éducative.